



Pour beaucoup de peuples autochtones, le développement durable est un des fondements de leur vie et de leur culture depuis de dizaines de milliers d'années. Le développement non durable constitue donc une menace directe pour leur survie.

Polluants / Contaminants / Environnement

Options

- 6.1 Le Canada devrait considérer les préoccupations environnementales comme étant essentielles à l'élaboration d'une politique étrangère, collaborer avec les pays d'où proviennent les contaminants et demander aux autres pays de ne plus utiliser ces substances. Le Canada devrait en outre s'assurer que des crédits sont réservés au besoin à la récupération et à l'assainissement. (Iqaluit)
- 6.2 Le Canada encourager et soutenir financièrement un dialogue et des échanges entre divers groupes d'intérêts dans la région circumpolaire en ce qui concerne les questions du développement durable, de la gestion des ressources renouvelables et du développement des entreprises. (Yellowknife)
- 6.3 Le Canada doit assumer un rôle directeur pour ce qui est d'assurer la coopération entre les pays circumpolaires mieux nantis afin de garantir que des fonds soient disponibles à des fins de formation et pour assurer la mise en oeuvre de technologies visant la décontamination de l'environnement. (Yellowknife)
- 6.4 Le Canada devrait tenir compte sérieusement de l'intérêt à long terme des Canadiens pour la dépollution de l'Arctique russe puisque les polluants font fi des frontières. Cela pourrait ouvrir des débouchés pour les entreprises et l'industrie canadiennes de dépollution. Ces activités ne peuvent pas être imposées à la population russe; il faut les planifier et les activités avec leur collaboration. Le Conseil de l'Arctique est considéré comme un forum important pour le règlement des problèmes de santé. (Edmonton, Québec)
- 6.5 Le Canada doit veiller à ce que se fasse un échange d'information entre les pays circumpolaires en matière de surveillance des processus d'évaluation des conséquences pour l'environnement et de la prévention de la pollution. (Yellowknife)
- 6.6 Le Canada doit faire la promotion de politiques ayant pour objectif la réduction des contaminants en suspension dans l'air et la lutte contre le réchauffement planétaire. (Yellowknife)
- 6.7 Le Canada doit jouer un rôle de leader par l'exemple en ce qui concerne le respect de l'environnement. (Yellowknife)
- 6.8 Le Canada doit accroître le pouvoir décisionnel du Programme de contrôle et d'évaluation de l'Arctique (PPEMA). (Yellowknife)
- 6.9 Le Canada devrait former des partenariats avec d'autres gouvernements comme moyen d'assurer que les connaissances issues de la recherche sont partagées et que la recherche est à la fois appropriée et requise. (Iqaluit)
- 6.10 Les gouvernements doivent consacrer des ressources financières à la recherche à court et à long terme. (Iqaluit)